

Commune de Locoal-Mendon - Agenda 21

Afin de construire son **programme d'action de développement durable** (ou **Agenda 21**), la municipalité de Locoal-Mendon a élaboré, avec le CPIE, un **état des lieux initial de la commune**. Cet état des lieux est diffusé en différents points de la commune, en mairie et sur le site Internet de la mairie, depuis début mai 2011. C'est une photographie à l'instant T, en 2011 à Locoal-Mendon, des modes de vie, de fonctionnement, d'aménagement, du patrimoine, des spécificités de la commune, de ses évolutions.



Le présent document vous propose une **synthèse** de cet état des lieux, dégagant, en 8 grands domaines, les **atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune**.

L'étape suivante consiste à recueillir **vos avis** sur cet état des lieux, afin de définir ensemble les priorités d'actions qui composeront l'Agenda 21 du territoire communal. Pour ce faire, la lecture du présent document facilitera le remplissage du questionnaire qui est mis à votre disposition.

Merci d'avance de votre participation !

Analyse des Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces de la commune

1. HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- conseil municipal des jeunes en émergence- proximité et compétence de structures intercommunales proches.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- réforme des collectivités territoriales, restructuration des collectivités sur le pays et réorganisation des attributions des compétences- fonctionnement du Syndicat Mixte du Pays d'Auray mal perçu, peu clair.
Opportunités	Menaces <ul style="list-style-type: none">- réforme des collectivités territoriales, restructuration des collectivités sur le pays et réorganisation des attributions de compétences- aides financières aux communes en baisse régulière.
2. CARACTERISATION DE LA POPULATION : démographie, emploi, logement, revenus	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- démographie dynamique- population se rajeunissant- accueil de populations extérieures- situation relativement satisfaisante du point de vue de l'emploi.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- pression démographique croissante- rythme de constructions marqué ces dernières années- concentration de l'emploi en baisse.
Opportunités	Menaces <ul style="list-style-type: none">- Locoal-Mendon « cité-dortoir » ?
3. JEUNESSE, VIE DE LA COMMUNE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- structures d'accueil, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des jeunes en nombre, et de qualité- milieu associatif très présent, développant une offre riche d'animation locale- élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche transversale de développement durable, par l'outil Agenda 21.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- une certaine érosion de la cohésion sociale et du bénévolat- la nécessité de développer l'éducation de tous au développement durable et au civisme.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- dispositif participatif de développement local impulsé par la mairie : l'Agenda 21, facteur de dialogue social- élaboration d'une démarche transversale de développement durable, par l'outil Agenda 21.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- l'investissement associatif est jugé par certains comme reposant souvent sur les mêmes personnes.

4. ACTIVITES ECONOMIQUES : entreprises, commerces, agriculture, tourisme, artisanat

Atouts <ul style="list-style-type: none">- économie locale dynamique- activités commerciales et artisanales largement développées- bonne représentation des actifs primaires (agriculture et ostréiculture)- appartenance au Pays d'Auray, au tissu économique important (80 000 habitants).	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- difficile maintien des commerces de proximité- poids important de la construction dans l'activité économique : nécessité de restructuration et de requalification à moyen terme ?- taux assez important de renouvellement des entreprises sur la commune- agriculture : une pression sur le foncier et une délicate évolution des systèmes conventionnels laitiers.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- agriculture : un potentiel en matière de circuits courts, une demande croissante en produits locaux agricoles (ex : restauration collective par la municipalité)- un potentiel éco-touristique.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- grave crise conchylicole- modèle de développement agricole à faire évoluer- maintien difficile des sièges d'exploitation- nécessité de restructuration et de requalification du secteur bâtiment à moyen terme ?- réseau de petites entreprises, jeunes, à consolider.

5. HABITAT, URBANISME, CONSTRUCTION

Atouts <ul style="list-style-type: none">- un prix du m² à bâtir élevé mais inférieur au prix moyen de la communauté de communes- le développement d'un habitat durable et bioclimatique.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- dynamique de construction très marquée- pression foncière sensible, un marché immobilier et foncier tourné vers les populations aisées, rendant difficile l'accès au foncier et à la propriété pour les jeunes- domaine de l'habitat durable et de l'éco-construction à consolider.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- une politique communale foncière et de logement social volontariste.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- forte instabilité juridique et faible visibilité en matière d'urbanisme, liée en partie aux implications de la loi Littoral- maintien et développement agricole rendus difficiles par les fortes contraintes réglementaires (urbanisme, normes)- avis défavorable au SCOT en 2009.

6. EQUIPEMENTS, ACTIVITES ET SERVICES : santé, solidarité, culture, littoral, tourisme, transports, accessibilité

Atouts <ul style="list-style-type: none">- action culturelle forte, portée notamment par un tissu associatif dynamique- équipement sportifs et culturels de qualité- moyens de communication développés de la mairie vers la population- cadre paysager et des milieux naturels exceptionnels autorisant de nombreuses activités de loisir (pêche, kayak, randonnée...).	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- transports doux et multi-modaux encore peu développés- place des voies et des itinéraires cyclables à renforcer- offre d'activités éco-touristiques encore peu développée.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- potentiel écotouristique et agro-touristique à utiliser- volonté communale de développer les transports doux- carte à jouer comme alternative au plagisme.	Menaces

7. EAU, ENERGIE, DECHETS

Atouts <ul style="list-style-type: none">- outils et actions de concertation, de gestion et de préservation de la qualité des eaux très avancés, portés par le Syndicat Mixte de la Ria (Contrat de bassin versant) et la commune (plan de désherbage communal)- procédé biologique extensif d'assainissement collectif : le lagunage naturel.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- une filière d'incinération délicate à gérer et ne bénéficiant pas de l'adhésion de toute la population- des méthodes d'assainissement individuel alternatif à conforter- des pollutions (bactériologiques, marées vertes, phytoplancton toxiques) récurrentes- un recours aux énergies renouvelables peu développé sur la commune.- la nécessité de développer l'éducation de tous à la gestion des déchets.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- début d'une dynamique de réduction des consommations énergétiques par la commune.- contrat de bassin versant 2010-2012 ambitieux.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- potentiel d'amélioration au niveau de la production et du recyclage des déchets- une gestion des coupes de bois de chauffage à maîtriser.

8. PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT : patrimoine bâti, architectural, naturel, données environnementales

Atouts <ul style="list-style-type: none">- patrimoine bâti et architectural très riche- imbrication de paysages et d'habitats littoraux et ruraux variés dont certains sont remarquables à l'échelle européenne et à fort enjeu de préservation- forte biodiversité en espèces, dont de nombreuses sont patrimoniales, en particulier au sein de la flore- périmètres, dispositifs de protection et de gestion, opérations et documents de planification (charte des espaces côtiers, GIZC...) du patrimoine naturel variés.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- méconnaissance, absence de données et d'inventaires dans certains domaines naturalistes.
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- une commission et une association de valorisation du patrimoine compétentes- développement de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.	Menaces <ul style="list-style-type: none">- fragilité de certains espaces remarquables mis à mal par certaines activités humaines (piétinements, circulations automobiles, loisirs, pêche ...): embroussaillage, érosion, pollutions, piétinement, enrésinement, espèces invasives, dégradation et artificialisation des milieux...- nécessité de préserver le paysage de l'urbanisation.

Pour tout renseignement, n'hésitez à pas à contacter Guillaume Février, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-Mer, qui accompagne la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 au 02 97 31 40 15 ou sur guillaume.fevrier@cpie-belle-ile.fr